Nro. 27.

BULLETIN
de la Confédération
DU ROYAUME DE POLOGNE

1812.

Varsovie, *le* 30. Août 1812.

L'assemblée communale des districts de Kielce et de Szydłow a eu lieu le 12. du courant, sous la présidence de M. François Saryusz, Député de ces districts. — Voilà le contenu de leur acte d'adhésion à la Confédération générale:

„Nous citoyens de la commune de Kielce et de Szydłow ayant appris aujourd'hui l'arrêté de la Diéte du 28. Juin, 1812. portés par l'amour de la pa-

trie, le desir de nous unir avec nos freres, et de voir renaître au plus vite le Royaume de Pologne; nous accédons à la Confédération générale du Royaume de Pologne; nous jurons d'être fidèles au Conseil général, et d'obéir avec empressement à tous ses ordres; nous jurons devant Dieu et l'univers que nous n'épargnerons ni nos fortunes, ni nos personnes, ni la dernière goute de notre sang, pour l'intégrité de la patrie, pour prouver que rien ne nous est aussi cher qu'elle. — Voilà les sentimens dont sont pénétrés nos coeurs et nos esprits, en y ajoutant une reconnoissance sans bornes pour notre Régénérateur. — Ce que, pour plus de valeur, nous signons de nos propres mains."

(Ici suivent les signatures.)

M. Stokowski a présidé à la Diétine de Wieluń, le 15. Août. — Voilà l'adhésion qu'a faite cette Diétine:

„Quiconque se rappele la violence faite au Royaume de Pologne, quiconque réfléchit sur le puissant vengeur que nous a donné la providence touchée par nos prieres, et celui qui connoit l'amour de la patrie gravé dans le coeur de tout Polonais n'a jamais pu douter de la renaissance de la Pologne. — Cette heure si desirée est enfin arrivée. — Deja le plus grand de nos ennemis, après avoir payé au double les torts qu'il nous a fait éprouver, regarde du fond de son enclos notre patrie renaître. — Déja la Russie barbare, battue avant le combat, fuit tristement dans son propre pays, et cherche un asyle dans les profondes solitudes de ses vastes Etats. — Mais pour la délivrance entière de notre pays, pour maintenir son intégrité, nous avons besoin de nos forces réunies et de l'unanimité de nos voeux. Et puisque c'est là le but de la Confédération générale, nous soussignés, citoyens du district de Wieluń, dans le Département de Kalisz, zélés toutes les fois qu'il s'agit de la cause publique, nous accédons à la Confédération générale, et nous jurons de lui être toujours fidèles, et de sacrifier tout pour l'intérêt de la nation Polonaise, ce que nous confirmons par nos propres signatures."

Voilà l'acte de la Diétine d'Ostrzeszow:

Fait à l'église paroissiale du Chef-lieu du district nommé Ostrzeszow, le 12. Août, 1812.

„Les citoyens du district d'Ostrzeszow: voulant prouver au Conseil de la

Confédération génerale, notre empressement à exécuter ses ordres, et le desir ardent de nous unir au plus vite avec nos freres, dont nous sommes séparés encore pour quelque tems, nous accédons à la Confédération générale, qui a été confirmée par notre Régénérateur, et par le meilleur des Souverains, Frédéric Auguste, Roi de Saxe. — Nos espoirs sont déja comblés, mais il faut pour achever ce grand oeuvre qu'unis par le lien le plus indissoluble, nous y perseverions avec une telle force, qu'aucun de nos envieux voisins n'aie l'audace de se déclarer contre nous, et ne puisse profiter de notre discorde. — Nous déclarons dans ce temple de l'Eternel, que nous accédons à la Confédération, avec les intentions que l'amour de la patrie a droit d'attendre de nous. Nous le faisons sans la moindre restriction, et jurons de faire les plus grands sacrifices pour atteindre le but de la Confédération générale."

Les citoyens du district de Thorn se sont rassemblés en Diétine sous la présidence de M. Działowski, Nonce et Maréchal de ce district, le jour de nom de notre Régénérateur. — Nous citerons quelques passages de leur acte d'adhésion, pour donner une preuve de l'esprit patriotique dont ils étoient animés:

„La voix de la nation confédérée qui nous appele pour venir travailler au grand oeuvre de la renaissance de la patrie, et la reconnoissance pour notre Grand Régénérateur, nous ont rassemblés dans ce temple du Seigneur Tout-puissant, auquel nous rendons graces d'avoir choisi Napoléon le Grand, pour retirer de l'oppression et de la violence, des peuples malheureux, et pour régénérer notre patrie. — Après avoir adressé nos voeux à l'être suprême pour l'heureux succès de ses entreprises, nous nous unissons au lien sacré de la nation pour lui donner par là une preuve d'une reconnoissance digne de ses bienfaits.

„Cette journée qui sera à jamais solemnelle pour la Pologne, a comblé l'attente des citoyens du district de Thorn, qui ont attendu le plus long-tems le recouvrement de leur patrie, et leur réunion en un seul corps à la nation confédérée. C'est dans cette journée dans laquelle les cieux ont donné à la terre un puissant soutien des peuples opprimés, que les citoyens du district de Thorn accèdent à la Confédération générale du Royaume de Pologne, formée le 28. Juin, 1812. dans le but de recouvrer leur ancienne patrie, la splendeur du Trône polonois, et de rendre à la Pologne ses enfans égarés, qui gémissent encore sous un joug étranger. — Un long espace de tems n'a pas pu étouffer dans nos coeurs l'amour de la patrie. — Les citoyens du district de Thorn at-

tendent avec impatience que la patrie les appele à son service, pour prouver qu'il n'y a pas de sacrifices qu'ils ne fassent pour elle. — Ce petit nombre de citoyens qui ont droit de voter à la Diétine, voudrait voir les noms de tous leurs confreres animés du même esprit qu'eux, placés là où ils ont placé les leurs. Mais pour procéder en tout légalement, ils ont ouvert un livre particulier, pour que tous ceux des citoyens qui n'ont pas pu être présens à la Diétine, puissent y insérer leur adhésion à la Confédération. — Les citoyens présens à la Diétine, en accédant à la Cnnfédération, jurent en face de l'Eternel, et en face de notre grand Régénérateur, qu'ils seront toujours fidèles à ce lien sacré, jusqu'à ce que la cause de la patrie demande de notre part le dévoûment de nos biens et de nos personnes. — Nous confirmons le présent acte par nos signatures.

(Suivent les signatures.)

En vertu des pleins-pouvoirs transmis par la lettre de S. E. M. Laurent d'Engestrom, Ministre des relations extérieures de S. M. le Roi de Suède, M. l'Abbé Wolicki, Chanoine de Gnesne, a fait passer au Conseil général, l'adhésion de ce Ministre à la Confédération du Royaume de Pologne:

„Invité par la lettre ci-jointe, qui contient les pleins-pouvoirs requis de S. E. M. Laurent d'Engestrom, Ministre des relations extérieures de S. M. le Roi de Suède, Sénateur, Chevalier de plusieurs ordres, de faire en son nom un acte d'adhésion à la Confédération générale, je remplis ses desirs par le présent acte — Celui qui dans l'année 1789. 1790. et 1791. a donné, comme Ministre plénipotentiaire de Suède à Varsovie, tant de preuves de son attachement à la nation polonaise, qui à cause de cela a souffert tant de persécutions de la part de la Russie; celui qui se faisait une gloire d'être citoyen Polonais; qui dans plusieurs missions dont il avoit été chargé par son Souverain, recevoit les Polonais comme ses concitoyens; celui enfin qui avoit resolu de passer le reste de ses jours parmi les Polonais, si l'estime de son maître et les desirs de la nation ne l'avoient élevé au haut rang qu'il occupe aujourd'hui; a sans doute dans la noblesse de sn caractère, une garantie de la pureté de ses intentions bienveillantes, pour l'heureux succès des entreprises de la Confédération générale. J'ose espérer que le Conseil général ne me refusera pas un certificat du reçu de la présente adhésion, pour qu'en l'envoyant à Stokholm, je puisse calmer les sollicitudes de mon commettant."

(Signé) **Wolicki.**
